

La domestication du chien remonterait à plus de 27'000 ans, selon l'analyse génétique d'un fragment de mâchoire d'un ancien chien-loup de Sibérie datant de 35'000 ans. Les humains auraient apprivoisé des chiens il y a de 27'000 à 40'000 ans, estiment ces chercheurs suédois dont les travaux ont été publiés l'an passé dans la revue *Current Biology*.

C'est au fil de ces milliers d'années que le chien est devenu le meilleur ami de l'homme. Avec le temps, les habitudes ont changé, nos amis les chiens doivent être mieux éduqués et les propriétaires plus responsables. C'est la raison pour laquelle, depuis 2008, une nouvelle loi est entrée en vigueur afin que les détenteurs de chiens connaissent certaines règles essentielles à une cohabitation harmonieuse et suivent des cours d'éducation avec chaque nouveau chien. Cette nouvelle loi a permis à Catherine de réaliser son rêve.

Rêve d'une passionnée de chiens décidée à se mettre à leur service pour les aider à s'intégrer au mieux dans une société où on leur demande par exemple de faire la fête à nos amis tout en faisant fuir les voleurs, où l'on accepte qu'ils nous sautent dessus quand il fait beau et pas quand ils sont boueux. Catherine a passé le diplôme fédéral de Moniteur d'Éducation Canine (MEC). Dans la foulée elle a créé son école, chez elle, chez nous à Vandœuvres : Éducanin. Elle est aussi bénévole au sein de la Société Canine Genève depuis de nombreuses années, où elle dispense plusieurs cours chaque week-end.

Cette passionnée forme tous ces maîtres obligés ou désireux de suivre les cours théoriques et pratiques, dans le respect total de l'animal et la compréhension du binôme propriétaire-chien.

Renforcement positif et motivation: elle ne considère pas les animaux comme des êtres « inférieurs », mais bien plus comme des aides thérapeutiques, des amis fidèles dans toutes les situations. Elle cherche à fournir aux propriétaires le plus d'outils possible pour que les deux parties arrivent à se comprendre au mieux. Chaque binôme est unique et mérite une attention particulière, une écoute patiente des désirs des maîtres et de leurs compagnons. La manière d'y arriver, au plus près de leurs envies pour le bien-être de tous, est individuelle.

Qu'est-ce que le renforcement positif ? Très simplement, il suffit de récompenser tous les comportements que l'on veut voir se reproduire chez le chien et ignorer tous ceux que l'on veut voir s'éteindre ou ne pas se reproduire. Elle nous explique que la théorie semble facile ; néanmoins quand on sait que dire « non » à un chien qui saute peut être un renforcement pour le chien, car on lui a accordé de l'attention, alors tout se complique. Quant à la motivation, elle permet à l'animal de mieux comprendre ce qu'on attend de lui et l'enregistrer. En effet, il ne connaît pas le français mais peut saisir notre humeur par la manière dont nous nous exprimons verbalement et corporellement.

Le déroulement des séances se fait dans la joie et la bonne humeur, en évitant de prononcer ce mot si négatif qu'est le « non » dans l'apprentissage, avec certes le travail de base pour une bonne éducation, mais aussi des petits parcours ludiques, des trucs à apprendre à son chien comme du dog dance ou cette nouvelle discipline qu'elle a introduite avec deux amis dans le canton de Genève : « Sport Plaisir ». Il est aussi possible de faire des promenades éducatives dans les environs.

Sur son site [www.educanin.ch](http://www.educanin.ch), vous trouverez la législation genevoise, quelques e-livres gratuits à télécharger, et des conseils de lecture dans le domaine canin.

Merci à Catherine de nous avoir dévoilé sa passion et un métier si peu connu. Nous avons des gens formidables sur notre commune qui méritent d'être découverts.

Texte et photographies :  
**Jean-Pierre Gardiol**

